



Conseil général

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL
DE LA SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2018**

**Préavis municipal n° 4/2018
Arrêté d'imposition communal 2019**

Le Conseil général de la commune de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 12 novembre 2018

- Vu le préavis municipal n° 4/2018 concernant l'Arrêté d'imposition communal 2019
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Vu l'amendement du taux d'imposition communal de cinq points d'impôts en plus par rapport à 2017 soit 68 au lieu des douze points d'impôts prévus dans le préavis soit 75.
- Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

D'accepter le préavis 4/2018 avec l'amendement proposé par la Commission des finances et accepté à la majorité par le Conseil général

L'extrait de procès-verbal est accepté à l'unanimité.

CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-DES-BOIS

La Présidente


Rita Alma



La Secrétaire


Amélia Elkhuzen Morgado

Chavannes-des-Bois, le 12 novembre 2018